

Procès-verbal du Conseil d'Administration d'OCCITARAME

Lundi 5 janvier 2026

Etaient présents :

- Corinne BERTES
- Hervé BOUGAULT
- Pierre GOVIGNON
- Stella GUARDIOLA
- Pierre Jean SADDE
- Gérard TONDUT
- Karine TRILLAUX

Absente excusée :

- Pascale BUTTARO

1. Point sur le terrain et l'acquisition de containers

Le terrain, d'une superficie de 500m², se situe au Barrou juste à côté de la base nautique. Le terrain étant nu, il conviendra d'acquérir des containers pour stocker nos équipements et disposer d'un local faisant office de bureau.

La convention avec la Mairie devrait être signée très prochainement, ce qui devrait permettre une installation de l'association au cours du premier trimestre.

A cet effet, une consultation auprès des entreprises proposant des containers a été lancée en décembre. Trois devis nous ont été adressés. La meilleure offre est celle de RESOTAINER SETE.

L'option retenue par le Conseil est l'acquisition de 4 containers (un pour le bureau, un pour le stockage et la remorque et 2 accolés pour les travaux sur les barques). La meilleure offre s'élève à 7.486 euros, installation sur le terrain comprise. A ce montant, il conviendra d'ajouter des plots pour soutenir les containers, un habillage en bois conformément aux demandes de la mairie, enfin des travaux pour l'installation de portes et fenêtres ainsi que l'électricité.

Le budget global devrait s'élever à environ 10.000 euros.

Ce budget est important mais il permettra à OCCITARAME de disposer enfin d'un espace et de locaux nécessaires à son activité. Pour mémoire, le coût de la location du garage actuellement utilisé pour stocker nos équipements est de plus de 3.600 euros par an, coût auquel il convient d'ajouter différentes dépenses pour nos réunions et entretien des barques.

Pour faire face à cette dépense exceptionnelle, il sera proposé aux adhérents de participer à une campagne de dons, campagne qui sera lancée dans les prochaines semaines. Un courrier vous sera adressé par mail à cet effet.

2. Galette des Rois

Le dimanche 18 janvier, de 16h à 20h, sera organisée une Galette des Rois salle Georges Brassens. Venez nombreux.

3. Point sur les déplacements à Venise et en Finlande

Venise (24 mai) : 34 personnes inscrites à ce jour et 2 en attente.

3 barques seront acheminées à Venise. Les réservations de logement devront être faites très rapidement, la VogaLonga fêtant cette année ses 50 ans.

Finlande (du 9 au 12 juillet) : 22 personnes se sont inscrites à ce jour.

2 barques, une de 14 personnes et une de 10 personnes, seront réservées.

Les participants à ces voyages seront invités à participer à des réunions de présentation et de préparation en début mars.

4. Manche du championnat de France

OCCITARAME a été retenue pour accueillir et organiser une manche du championnat de France de rame traditionnelle le 12 avril. Près de 400 personnes sont attendues.

Corinne coordonne l'ensemble de l'organisation. A ce jour, la salle de repli est réservée et les différentes autorisations (Port – Marie - ...) ont été obtenues.

5. Installation du nouveau ponton

Pour mémoire, les embarcations amarrées le long du quai Suquet devront être positionnées perpendiculairement à ce quai. A cet effet, de nouveaux pontons (actuellement en poste quai du Pavois d'Or) seront prochainement installés dès signature de la convention. La future installation permettra d'amarrer 4 barques. L'installation de ces nouveaux pontons est budgétée.

6. Points divers

Dotation des barreaux : un sac étanche

Décorations de Noël : rangées et stockées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CA a été levée à 22h00.